

Joseh-Édouard Cauchon et le cas de l'Asile de Beauport

Jean-Marie Lebel

Number 83, Fall 2005

Scandales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7049ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lebel, J.-M. (2005). Joseh-Édouard Cauchon et le cas de l'Asile de Beauport. *Cap-aux-Diamants*, (83), 15–19.

JOSEPH-ÉDOUARD CAUCHON

ET LE CAS DE L'ASILE DE BEAUPORT

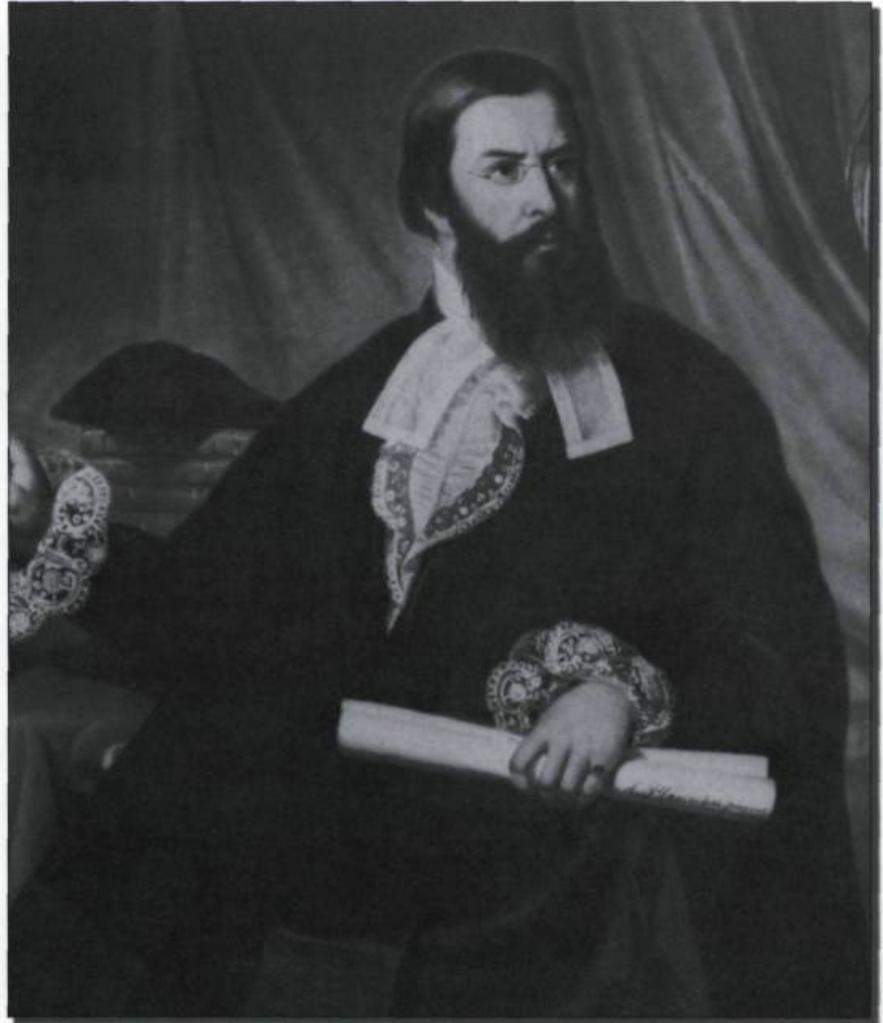
PAR JEAN-MARIE LABEL

CEn ce début d'automne de 1871, les gens de la région de Québec sont fiers de l'Asile des aliénés de Québec, communément appelé Asile de Beauport. Sur le chemin de la Canardière, à mi-chemin entre la ville de Québec et le village de Beauport, sur d'immenses terrains bien entretenus, l'institution asilaire est constituée de deux beaux grands édifices érigés selon les plans de l'architecte Joseph-Pierre-Michel Lecourt à compter de 1864. Une élégante tour-lanterne domine le pavillon des femmes. Jean-Étienne Landry, réputé professeur à la Faculté de médecine de l'Université Laval, et le médecin François-Elzéar Roy en sont les propriétaires. Des gens ont bien vu Joseph-Édouard Cauchon entrer dans l'institution à l'occasion. Certains l'ont même déjà aperçu prendre part à des discussions à voie basse avec les propriétaires. Mais n'est-ce pas normal, Cauchon étant un homme si influent? Cet ancien maire de Québec, qui aurait pu devenir premier ministre du Québec, était député provincial et sénateur. Un scandale allait bientôt éclater.

UNE ŒUVRE BIENFAISANTE DE JAMES DOUGLAS

Certes, les gens de la région de Québec y tenaient à leur Asile de Beauport. Plusieurs d'entre eux se souvenaient de l'époque où les aliénés étaient enfermés dans des «loges» d'un vieil édifice de l'Hôpital Général, près de la rivière Saint-Charles. Cette situation avait duré jusqu'en 1845, et elle remontait aussi loin que du temps de M^{re} Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier. En effet, c'est le second évêque de Québec qui avait fait construire, en 1724, à l'Hôpital Général un édifice pour y interner des «gens dérangés dans leur esprit». La «maison de force», qui n'avait aucune fenêtre, comptait douze loges. Déjà, en 1717, des loges avaient été aménagées à l'Hôpital Général à la demande de l'évêque pour y enfermer les «libertines».

La «maison de force» de l'Hôpital Général est agrandie en 1802. Toutefois, au tournant du XIX^e siècle, le traitement réservé aux aliénés est de plus en plus remis en question. En 1810, les commissaires chargés d'assurer la



garde des aliénés confiés aux hôpitaux réclament la construction d'un asile. Un comité gouvernemental en vint à la même conclusion, en 1824, constatant le sort inhumain réservé aux aliénés. Dans les années qui suivent, les députés discutent à plusieurs reprises du problème mais sans jamais en venir à des solutions concrètes. C'est un gouverneur général, Charles Theophilus Metcalfe, 1^{er} baron Metcalfe, mis au fait de l'état pitoyable de la «maison de force», qui décide, en 1845, qu'une telle situation ne peut plus durer. Il convoque le chirurgien James Douglas. D'origine écossaise, établi à Québec en 1826 depuis qu'il avait fui les États-Unis où on lui

■ Ce portrait de Joseph-Édouard Cauchon, en président du sénat, a été réalisé en 1858 par Antoine Plamondon. (Collection du Parlement d'Ottawa).



■ L'imprimeur Augustin Côté demeura toujours loyal à Cauchon dans l'aventure du *Journal de Québec*. Photo Ellison & Co. (Coll. privée).

reprochait la dissection de deux cadavres volés, Douglas s'était créé une bonne clientèle. Depuis 1837, il était directeur de l'hôpital de la Marine où l'on traitait les marins et les immigrants. James Douglas voulut bien relever un nouveau défi.

Assisté des médecins Joseph Morrin et Charles Frémont, il loua du colonel Louis Guly le vieux manoir de Beauport que Robert Giffard avait fait construire, en 1642, près de la rivière Beauport (où se trouve aujourd'hui l'édifice Manoir de Salaberry de l'avenue Royale). Dès septembre 1845, les aliénés de l'Hôpital Général et de la prison de Montréal furent transférés. Des témoignages à ce sujet sont bouleversants. Des détenus, qui n'avaient pas aperçu la lumière du jour depuis des années, s'émerveillaient le long du parcours de voir des arbres et des gens. Des aliénés, considérés comme brutaux et violents, arrivèrent enchaînés. Mais Douglas était déterminé à appliquer de nouvelles théories et méthodes, dont celles du Français Philippe Pinel, qui avaient alors cours dans certains coins de l'Europe. D'abord, il libère les aliénés de leurs fers.

Puis, dans le vieux manoir, il fit manger ses patients en groupe. De plus, il les fit s'occuper à de menus travaux dans les jardins et sur la ferme. Les résultats obtenus étonnèrent bien des témoins. Des aliénés, auparavant brutaux, étaient doux et sociables.

Le manoir de Beauport devenu trop petit, Douglas et ses associés firent l'acquisition, en 1849, du grand domaine du juge Pierre-Amable De Bonne sur le chemin de la Canardière (site actuel du Centre hospitalier Robert-Giffard). La villa fut d'abord agrandie, puis de nouveaux édifices érigés. Ayant amassé une belle fortune, Douglas fit de longs séjours en Europe. En 1859, il revint à Québec avec d'impressionnantes collections égyptiennes. Des visiteurs de sa villa Glenalla, construite près de l'Asile de Beauport, pouvaient même y admirer deux momies. Douglas se retira graduellement de l'administration de l'asile, cédant une première partie de ses intérêts à Jean-Étienne Landry, en 1864, puis une autre à François-Elzéar Roy, en 1866.

LE RICHE ET INFLUENT JOSEPH-ÉDOUARD CAUCHON

À l'Assemblée législative de Québec, la session de l'automne 1871 fut houleuse, comme les sessions précédentes d'ailleurs. De jeunes députés libéraux, impatientes dans l'opposition, dont Wilfrid Laurier (il ira à Ottawa plus tard) et Félix-Gabriel Marchand, se faisaient les dents en s'en prenant à Joseph-Édouard Cauchon. Ce dernier, costaud, poussif, à la barbe de patriarche, était un vétéran de la politique et en avait vu bien d'autres. N'avait-il pas siégé avec les Louis-Joseph Papineau et les Louis-Hyppolyte LaFontaine? Il savait répondre aux attaques. Il n'avait fait que cela de la politique, sur les *hustings* et dans son *Journal de Québec*. Natif du quartier ouvrier Saint-Roch, il avait fait ses premières armes comme rédacteur au journal *Le Canadien* d'Étienne Parent. Puis, à 26 ans, il avait fondé son propre journal avec son beau-frère Augustin Côté, en 1842. Cauchon rédigeait et Côté imprimait *Le Journal de Québec* (Pierre Péladeau reprendra le même nom lorsqu'il fondera un quotidien à Québec, en 1967). L'alliance de Cauchon et Côté durait toujours en 1871. Cette tribune médiatique avait beaucoup servi Cauchon dans sa longue carrière politique qui avait débuté en 1844 comme député de Montmorency dans l'ancien parlement du Canada-Uni et qui se poursuivait.

Cauchon devint, dans les années 1860, l'homme le plus influent de Québec. En 1865 et 1866, il fut élu maire de la ville par acclamation. Il aurait réalisé sans aucun doute de grandes choses comme maire, mais il dut concentrer

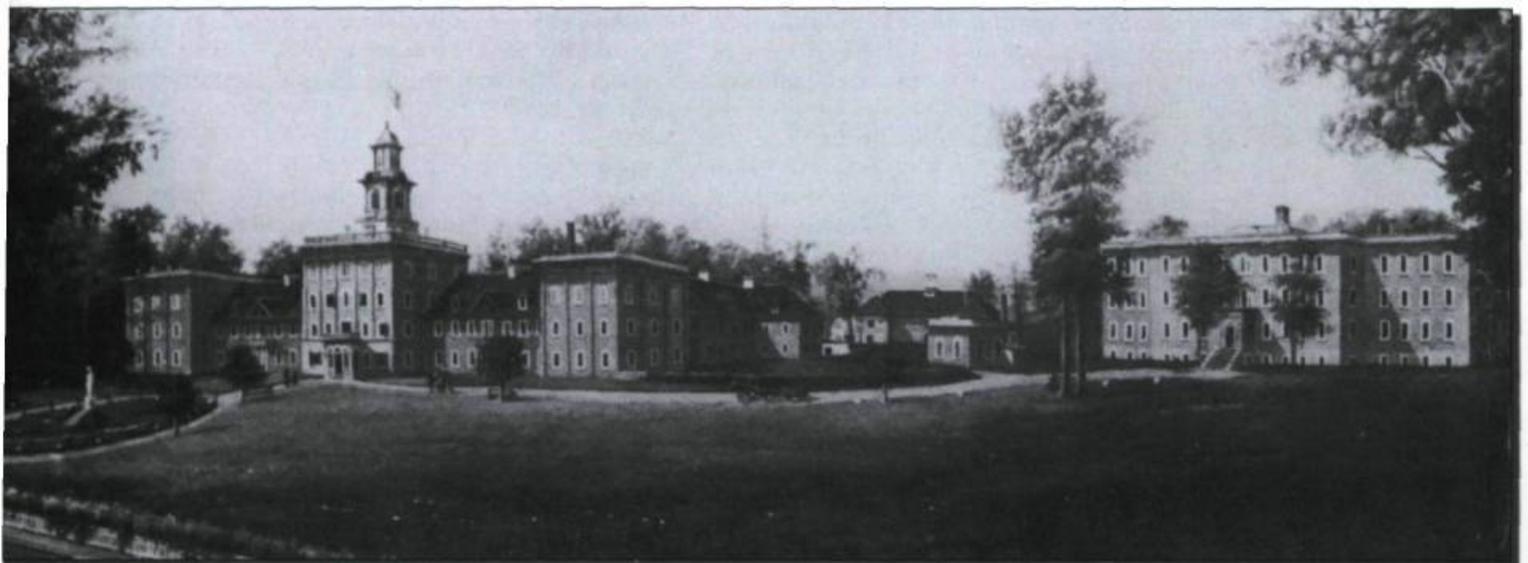
ses efforts à relever le quartier Saint-Roch du grand feu de 1866 qui avait détruit 3 000 maisons et jeté à la rue 15 000 personnes. Le maire Cauchon créa une brigade permanente de pompiers et mit fin au régime des pompiers volontaires. Il fut l'un des plus ardents promoteurs de la Confédération, à compter de 1864, et c'est naturellement vers lui que l'on se tourna pour en faire le premier premier ministre de la province de Québec, en 1867. George-Étienne Cartier avait préféré la scène fédérale, et les Hector Langevin, Narcisse-Fortunat Belleau et autres manquaient de prestance. Mais Cauchon, intransigeant, fut incapable de former son cabinet, ne pouvant se joindre de ministres anglophones. Les candidats réclamaient un système scolaire protestant indépendant, ce à quoi s'objectait Cauchon qui soulignait que l'Ontario n'en faisait pas autant pour ses catholiques. Et c'est ainsi que Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, plus conciliant, devint premier ministre.

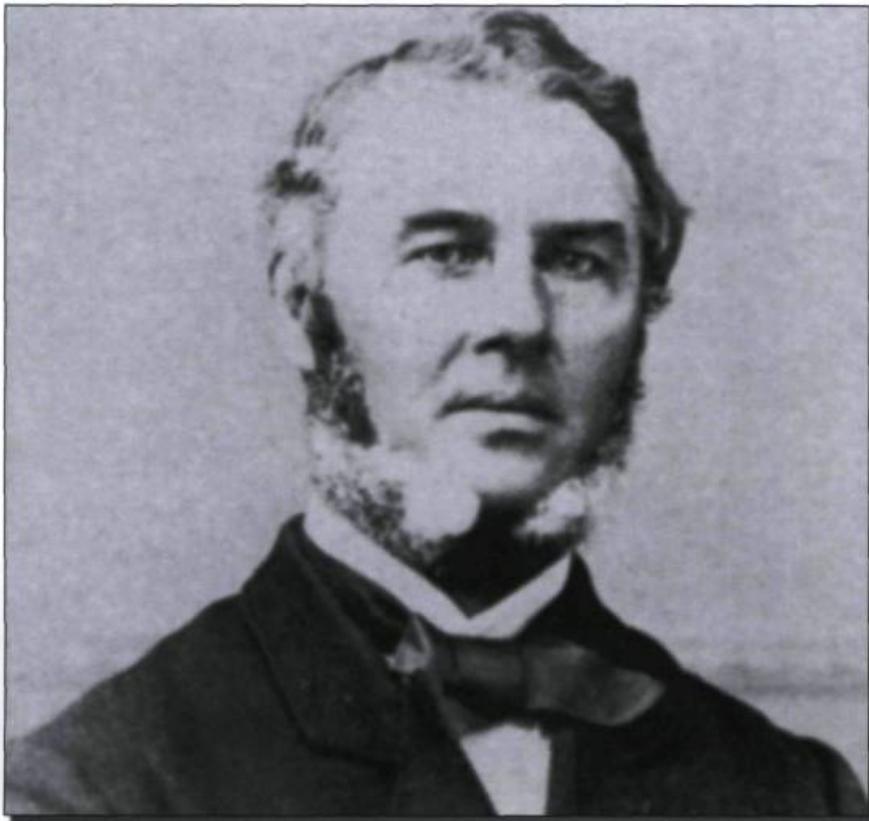
Cauchon méritait cependant mieux qu'un poste de député. Il réclama la présidence du sénat et il l'obtint dès novembre 1867. Dans les salons d'Ottawa comme dans ceux de Québec, Cauchon impressionna par sa culture. Alfred Duclos De Celles disait de Cauchon qu'il avait «tout lu, tout retenu, histoire, droit constitutionnel, économie politique». Le sénateur, qui était en plus député provincial de Montmorency, était riche. Très riche. Ce fils d'un petit laitier de Saint-Roch s'était payé une somptueuse résidence de la rue D'Auteuil. C'était un véritable musée qui débordait de tableaux et d'objets d'art acquis en Europe. Sa fortune éveillait des soupçons. Comment un propriétaire de journal avait-il pu amasser tant d'argent? *Le Journal de Québec* n'était quand même pas le *New York Times*!

LES LIBÉRAUX PASSENT À L'ATTAQUE

La session de l'automne 1871 prit un tournant dramatique pour Cauchon. Depuis des années, à l'Assemblée, comme cela avait été le cas au parlement du Canada-Uni, les députés de l'opposition critiquaient le principe d'affermier les aliénés à des particuliers et les importantes subventions données à une institution privée. Le gouvernement versait tant par tête, et le nombre de têtes ne cessait de croître d'année en année. Les propriétaires de l'Asile de Beauport n'avaient-ils pas intérêt à accueillir de plus en plus de personnes et à économiser sur la nourriture et les vêtements? Une simple lettre d'un curé de campagne suffisait à faire interner une personne pour le reste de son existence. À plus d'une reprise, Cauchon s'était fait un défenseur de ce système, car il libérait le gouvernement d'une lourde responsabilité et prenait la défense des propriétaires de l'Asile de Beauport. Cauchon ne s'attendait pas à l'attaque des libéraux. Henri-Gustave Joly de Lotbinière, appuyé de plusieurs députés libéraux, osa affronter Cauchon. Il déclara en Chambre que les médecins Landry et Roy n'étaient que des prête-noms et que le véritable propriétaire de l'Asile de Beauport était nul autre que Joseph-Édouard Cauchon. L'accusation fit son effet. Le premier ministre Chauveau était ébranlé. Des gouvernements étaient déjà tombés pour moins que cela. Si ces allégations étaient véridiques, Cauchon était en conflit d'intérêts, votant des subventions pour une institution qui lui appartenait. De plus, n'avait-il pas soudoyé des députés ministériels pour qu'ils appuient des augmentations aux subventions? L'heure était grave. Chauveau n'eut pas le choix d'accepter une enquête du Comité des privilèges et élections. Puis, il fallait laisser le temps s'écouler afin de diminuer l'impact de l'accusation.

■
Tableau de Charles Huot montrant les édifices de l'Asile de Beauport avant 1875. De gauche à droite : le pavillon des femmes, l'ancienne villa du juge De Bonne et le pavillon des hommes.





Le médecin et professeur Jean-Étienne Landry, victime ou complice de Cauchon. Photo Livernois. (Coll. privée).

Cauchon, dans l'eau bouillante à l'Assemblée législative de Québec, s'ennuyait au sénat. Il démissionna en juin 1872 pour se présenter dans le comté fédéral de Québec-Centre. La campagne, à l'été de 1872, au cœur de la ville de Québec, fut tumultueuse. Le combat mené par les partisans de Cauchon et de James Gibb Ross prit une tournure raciale. Une violente bagarre éclate dans le cimetière St. Matthew du faubourg Saint-Jean et un coup de revolver fut tiré. Bilan : un mort et de nombreux blessés. Finalement, Cauchon l'emporta, devenant alors député à Ottawa et à Québec. À l'automne de 1872, lorsque le comité d'enquête sur Cauchon déposa son rapport, il ne subsistait plus que des soupçons à propos de l'implication de Cauchon dans l'Asile de Beauport. Un témoin important n'avait pas voulu répondre. Mais, Joly de Lotbinière n'en démordait pas, se doutant bien que Cauchon avait eu le temps de céder ses intérêts à Landry et Roy, et réclamait la démission de Cauchon comme député de Montmorency. Ce que fit finalement ce dernier, en décembre 1872, pour calmer la tempête. Puis, il présenta de nouveau sa candidature à l'élection partielle où, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, il fut réélu par acclamation! Aucun candidat libéral n'avait osé l'affronter, car cela aurait été peine perdue. Cauchon était député de Montmorency depuis 28 ans et tous les électeurs lui devaient quelque chose.

Cauchon s'était extirpé du scandale de l'Asile de Beauport, mais son prestige avait été affecté. En 1873, on refusa de lui accorder le poste de lieutenant-gouverneur du Québec qu'il convoitait. Puis, la même année, il tenta en vain de succéder à George-Étienne Cartier à Ottawa comme leader francophone du Parti conservateur. Furieux, il claqua la porte et se joignit au Parti libéral d'Alexander Mackenzie. Mais Wilfrid Laurier, devenu de plus en plus influent et détestant toujours Cauchon, réussit à persuader le premier ministre Mackenzie d'écarter Cauchon du cabinet. Mais on ne tassait pas Cauchon facilement. Mackenzie lui fit donc la faveur de le nommer premier lieutenant-gouverneur de la nouvelle province du Manitoba. Cette nomination souleva l'ire du Canada anglais. *Le Mail* de Toronto offrit même ses sincères condoléances à la population du Manitoba qui méritait un meilleur sort. D'abord heureux de la nomination, les Métis et l'évêque de Saint-Boniface, M^{re} Alexandre-Antonin Taché, désenchantèrent. Au lieu de défendre les intérêts des francophones, Cauchon profita de son poste pour s'enrichir davantage. Lui qui avait fait fortune à Québec avec l'Asile de Beauport et des spéculations foncières devint un important promoteur immobilier, mettant la main sur de vastes terrains à Winnipeg et aux abords et revendait des lots à prix d'or, profitant du boom ferroviaire et économique. Une source autorisée venant d'Ottawa affirmait, en mars 1882, que Cauchon avait fait depuis son arrivée au Manitoba un million de dollars de profits. D'autres parlaient de 500 000 \$. De toute façon, il est certain qu'il a récolté des bénéfices considérables. Autant de spéculations foncières de la part d'un lieutenant-gouverneur indisposaient beaucoup de gens, dont John A. Macdonald. Cauchon quitta son poste en 1882 et s'établit dans un palais qu'il s'était fait construire à Winnipeg. Lui qui avait tout contrôlé à Québec, en menait large à Winnipeg. Mais le terrible krach de 1882 le ruina.

Cauchon se retira avec sa troisième épouse, Emma Lemoine (qu'il avait marié à Chicago), et un de ses fils dans un *homestead* de la vallée de la rivière Qu'Appelle (sur le territoire actuel de la Saskatchewan), s'y nourrissant de galette et de bacon. C'est là qu'il mourut à l'hiver de 1885. Il y est enterré dans un modeste cimetière, bien loin de Québec où on ne l'avait pas revu depuis de longues années. Mais, l'annonce de sa mort dans sa ville natale souleva encore les passions. Décidément, Cauchon ne laissait personne indifférent. L'historien Laurent-Olivier David traçait un portrait peu flatteur de son contemporain

Cauchon, le disant «ambitieux, violent, aimant l'argent, les honneurs, le luxe, peu scrupuleux, actif, plein de ressources et de moyens». Quoique moins dure dans son jugement à l'égard de Cauchon, l'historienne Andrée Désilets n'en écrira pas moins plus tard : «Il n'y a aucun doute qu'il a su concilier ses principes avec ses intérêts, qu'il a fait du journalisme le tremplin de sa carrière politique et, de sa carrière politique, le carrefour de ses transactions financières».

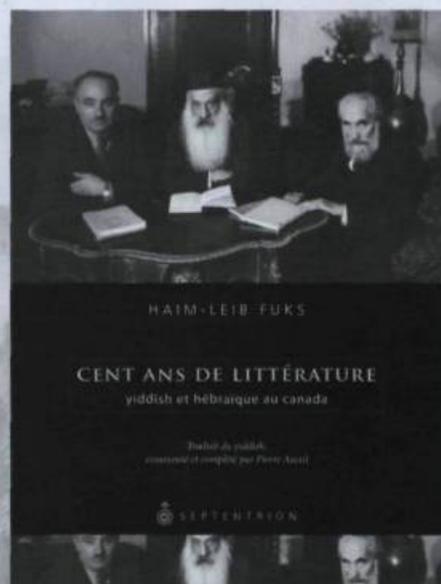
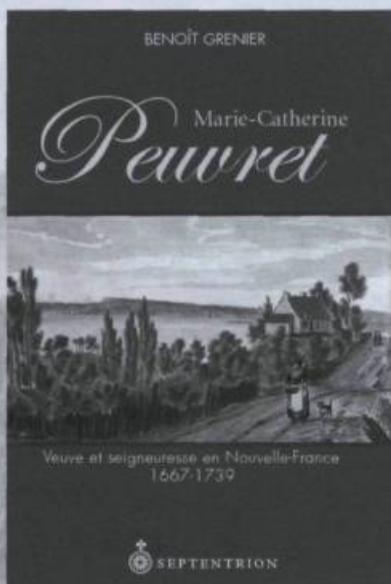
N'en pouvant plus des disputes entourant les subventions, le gouvernement du Québec décida, en 1893, de céder l'Asile de Beauport aux Sœurs de la Charité de Québec qui en firent l'Hôpital Saint-Michel-Archange. Cauchon est aujourd'hui oublié à Québec. Seule une petite rue, pas très loin de l'église Saint-Charles-de-Limoilou, la rue J.-É.-Cauchon, évoque son souvenir depuis 1986. Peut-être souhaitait-il un boulevard? ♦



Le chirurgien James Douglas, fondateur de l'Asile de Beauport. (Coll. privée).

■
L'historien Jean-Marie Lebel est membre du comité de rédaction.

HISTOIRE D'EN PARLER



WWW.SEPTENTRION.QC.CA